



SIEGE DE BRUXELLES  
Boulevard Clovis 15  
1000 Bruxelles  
Tél. 02 230 81 82  
Fax 02 230 80 08

Bureau régional :

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE  
INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

ADRESSE DE L'INSTALLATION : WANTERGHEM  
R. de la Topologie

PROPRIETAIRE : [Signature]  
Adresse : [Signature]

DEMANDEUR : [Signature]  
Adresse : \_\_\_\_\_

INSTALLATEUR : [Signature]  
Adresse : \_\_\_\_\_

TVA ou CI : \_\_\_\_\_

EAN : \_\_\_\_\_  
Ref.: \_\_\_\_\_ Compteur n°: \_\_\_\_\_  
Index : \_\_\_\_\_

Date du contrôle : le 1/01/14 Type de contrôle : examen de conformité - visite de contrôle suivant :  
(RGIE art. 270) (RGIE art. 271) (RGIE art. 276) (RPGT art.262) (R.T. art. 231) (Prescriptions distributeur) \_\_\_\_\_

Type d'installation : Nouvelle - Extension - Modification - Temporaire - Renforcement - Transfert propr. ; Type locaux : [Signature]

Début travaux : Fondations avant - après 1.10.81 - Installation électrique avant après 1.10.81 - 1.83 RGIE art.86

Raccordement : Tension 230V Protection raccordement 2P A

Câble aliment, tableau. princ. : 4 X 6 mm<sup>2</sup> Inter.gén. : type [Signature]

Type électrode de terre : boucle - barres - piquets - conducteur horizontal Schéma : TT

Nombre de tableaux : 1 ; Nombre de circuits term.: 15 ; RA : 10,5 Ohm; RI tot 24 MOhm

DESCRIPTION : \_\_\_\_\_

[Signature]

[Signature]

CONTROLES effectués : voir verso

INFRACTIONS CONSTATÉES ET/OU NOTES : \_\_\_\_\_

[Signature]

PROCES-VERBAL DE CONFORMITE  
Ville : \_\_\_\_\_  
le responsable du distributeur  
nom : \_\_\_\_\_  
signature : \_\_\_\_\_

DEVOIRS du PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE ou LOCATAIRE : voir verso.

CONCLUSION : 1. L'installation est conforme. Les bornes d'entrées du DPCDR général sont scellées et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le [Signature] (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.  
2. L'installation n'est pas conforme.  
3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens.  
L'installation n'est pas conforme. L'installation doit être vérifiée par le même organisme avant le : \_\_\_\_\_

L'AGENT VISITEUR :  
n° + nom + signature

[Signature]

Le directeur,